



FICHE INFORMATIVE « 100 Chances 100 Emplois »

3 critères d'éligibilité pour les candidats :

- Etre âgé(e) de 18 à 30 ans
- Avoir un projet professionnel défini ou à minima une ébauche de projet
- Respecter les règles de l'entreprise

Déroulement type d'une session:

- **Recueil des candidatures de l'ensemble des partenaires (maximum 25 par session):**
 - ↔ Réception d'une fiche d'orientation
 - ↔ Echanges avec le référent
- **Semaine N-2 : Information collective**
 - ↔ Explication du déroulement de la semaine de SAS (session)
 - ↔ Vérification de la cohérence du projet professionnel des candidats
- **Semaine N : SAS d'une durée de 4.5 jours**, marqué par la présence d'entreprises du réseau
 - ↔ Accueil des candidats le lundi matin (entre 10 à 12 jeunes)
 - ↔ Simulations d'entretiens le jeudi après-midi, suivi d'un débriefing
- **Semaine N+1** : Comité Inter-Entreprises, avec présentation par chaque jeune de son projet

Comités Inter-Entreprises (CIE) :

- **Rassemblent les entreprises, de 12h et 14 h, une journée par mois. Ils sont animés par le ou les pilotes entreprises, le pilote emploi (DIEDAC) et le référent régional de Schneider Electric**
- **1 CIE sur 2, présence des candidats**
 - ↔ Point sur les candidats en accompagnement
 - ↔ En fin de session, présentation des projets professionnels

Comités de suivi : évaluation du dispositif, évolution, amélioration

- **Rassemblent des entreprises, le pilote emploi (DIEDAC), le référent régional de Schneider Electric, des prescripteurs et partenaires, l'Etat et les financeurs.**